



Nom du parrain : n° adhérent :

➔ *Bulletin à remplir par votre filleul et à nous retourner accompagné de son chèque d'adhésion : UMP – Parrainages BP 139 – 75363 Paris Cedex 08*

Nom : Prénom :

si adhésion couple:

Nom conjoint : Prénom conjoint :

Adresse :

Code postal : [][][][][][] Ville : Pays :

Profession : Date de naissance : [][][][][][][][][][]

Tél. fixe : [][][][][][][][][][][] Tél. portable : [][][][][][][][][][][][] E-mail :

- ▶ vous adhérez seul :
 Cotisation simple 25 € + 15 € * soit 40 €
- ▶ vous adhérez en couple :
 Cotisation couple 35 € + 15 € * soit 50 €
- ▶ vous êtes étudiant, demandeur d'emploi ou vous avez moins de 30 ans :
 Cotisation réduite 10 € + 15 € * soit 25 €

* Cette contribution spéciale de 15 € aux campagnes de l'UMP est facultative. Vous pouvez la déduire et ne régler que le montant de la cotisation.

Règlement par : Chèque (à l'ordre de l'ANFUMP) Mandat

Date : [][][][][][][][][][]

Signature :

Seul un paiement par chèque libellé à l'ordre de l'ANFUMP donnera droit à réduction d'impôt.
Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectifications aux données personnelles qui vous concernent. Seule l'UMP est destinataire des informations que vous lui communiquez ainsi que les organismes dépendants.



Nom du parrain : n° adhérent :

➔ *Bulletin à remplir par votre filleul et à nous retourner accompagné de son chèque d'adhésion : UMP – Parrainages BP 139 – 75363 Paris Cedex 08*

Nom : Prénom :

si adhésion couple:

Nom conjoint : Prénom conjoint :

Adresse :

Code postal : [][][][][][] Ville : Pays :

Profession : Date de naissance : [][][][][][][][][][]

Tél. fixe : [][][][][][][][][][][] Tél. portable : [][][][][][][][][][][][] E-mail :

- ▶ vous adhérez seul :
 Cotisation simple 25 € + 15 € * soit 40 €
- ▶ vous adhérez en couple :
 Cotisation couple 35 € + 15 € * soit 50 €
- ▶ vous êtes étudiant, demandeur d'emploi ou vous avez moins de 30 ans :
 Cotisation réduite 10 € + 15 € * soit 25 €

* Cette contribution spéciale de 15 € aux campagnes de l'UMP est facultative. Vous pouvez la déduire et ne régler que le montant de la cotisation.

Règlement par : Chèque (à l'ordre de l'ANFUMP) Mandat

Date : [][][][][][][][][][]

Signature :

Seul un paiement par chèque libellé à l'ordre de l'ANFUMP donnera droit à réduction d'impôt.
Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectifications aux données personnelles qui vous concernent. Seule l'UMP est destinataire des informations que vous lui communiquez ainsi que les organismes dépendants.